



**CNVMch**

**Collectif National Vigilance Méthanisation  
canal historique**

**CSNM**  
Collectif Scientifique National Méthanisation raisonnable

Lettre ouverte aux députés

Madame la Députée, Monsieur le Député,

Les élections présidentielles se profilent, puis les prochaines législatives. Pour nous, c'est le moment de faire votre bilan.

Compte tenu de la crise agricole qui se profile, les ministres Lemaire et Denormandie réunis avec la FNSEA envisagent de limiter au maximum toutes les éco-conditionnalités du prochain Plan stratégique national de la Politique agricole commune, d'arrêter toutes nouvelles mesures (ZNT pesticides, PAN nitrates...) et surtout d'accélérer la méthanisation **en réduisant les contraintes** (seuils, études environnementales).

Nous le redisons, les **méthaniseurs** sont **la poubelle de l'industrie agroalimentaire européenne**. C'est une poubelle qui **n'élimine aucune molécule** et génère un nouveau déchet, le digestat. Celui-ci au prétexte de l'importance de sa charge azotée, est épandu sur les terres agricoles (en conventionnel et en bio). C'est oublier que cette charge azotée et d'autres composants, molécules, bactéries, pathogènes, etc, ne sont **pas sans risque** pour la ressource en eau, la vie des sols, la biodiversité, la qualité des terres nourricières et la santé des populations.

C'est oublier l'importante accidentologie de cette filière, toujours en autocontrôle.

C'est oublier que la sécurité alimentaire dépend aussi de **la qualité de notre eau potable et de nos sols**. Cette eau dite "potable" dépasse déjà souvent les seuils en **nitrates**, comme en **molécules dégradées de pesticides**, quand ce n'est pas en **résidus organiques**.

C'est oublier les conséquences de ces installations sur la santé physique et morale des riverains.

Il y a de plus en plus de **clusters de cancers pédiatriques** en France. Pour la députée Sandrine Josso "*Santé publique France a fait mine d'investiguer sans s'en donner réellement les moyens*". Pour certains médecins et chercheurs : "*Les cancers d'enfants ne relèvent pas du hasard, mais d'un processus de mise en danger*". (actu.fr Enquêtes)

Madame la Députée, Monsieur le Député, les **dommages collatéraux et les pollutions** dus à des installations de méthanisation, au stockage ou épandage de digestat, aux fuites de gaz à effet de serre sont beaucoup **trop nombreux** pour réduire les contraintes (seuils et études environnementales) de nouvelles installations. La pollution environnementale est déjà trop importante

Contacts : [cnvm-ch@orange.fr](mailto:cnvm-ch@orange.fr) / [cnvmetha@gmail.com](mailto:cnvmetha@gmail.com)

<https://www.cnvmch.fr>

<https://www.facebook.com/CNVMchCSNM>

<https://www.facebook.com/Collectif-National-Vigilance-Méthanisation-canal-historique-112787543856463>

pour arrêter toute nouvelle mesure d'encadrement, sauf à vouloir multiplier les clusters de **cancers d'enfants**.

Penser que le gaz de méthanisation pourra remplacer le gaz russe **est un leurre**. C'est oublier que les déchets qu'il génère sont épandus sur des terres nourricières et finissent dans les nappes souterraines ou de surface. C'est oublier que pour nourrir les méthaniseurs, les surfaces de maïs, de cultures dérobées ou de Cives prennent la place de cultures alimentaires. **Les cultures que dévore le méthaniseur ne nourriront ni les animaux, ni les êtres humains, c'est un fait.**

**Une centaine de publications scientifiques** démontrent tout ce que nous affirmons.

Qu'avez-vous fait pour protéger les populations et l'environnement ? Malgré toutes nos alertes, pas grand-chose, sinon rien. Laissez-vous la méthanisation hypo-énergétique condamner la souveraineté alimentaire ? A quel prix sanitaire ? Pour si peu d'énergie ?

Nous espérons qu'en cette fin de mandat vous en prendrez conscience et agirez en demandant, à la suite d'un petit groupe de députés déjà mobilisés, d'encadrer fortement la méthanisation.

En effet, concernant les ICPE, **tous les garde-fous ont cédé**. Partout en France, les préfets ne sont plus que des exécutants, la population est devenue une sous caste qui n'a plus de droits. Les DREAL et autres DDPP sont des organes de régularisation d'infractions aux Arrêtés d'Autorisation. L'environnement n'est plus qu'un slogan publicitaire et des fédérations chargées de le défendre signent, moyennant finances, des partenariats pour promouvoir la méthanisation. Pour exemple récent, FNE, WWF et GRDF.

Dans l'attente de la réponse que vous voudrez bien nous faire sur un sujet d'une extrême importance, soyez assurés, Madame la Députée, Monsieur le Député, de notre considération distinguée.

- Les membres du CSNM :  
Sébastien Almagro, Daniel Chateigner, Jean-Pierre Le Lan
- Les membres du CNVMch :  
Patrick Bisbrouck, Anne Danjou, François Gillet, Jacqueline Mollé, Anne Viallèle

Contacts : [cnvm-ch@orange.fr](mailto:cnvm-ch@orange.fr) / [cnvmetha@gmail.com](mailto:cnvmetha@gmail.com)

<https://www.cnvmch.fr>

<https://www.facebook.com/CNVMchCSNM>

<https://www.facebook.com/Collectif-National-Vigilance-Méthanisation-canal-historique-112787543856463>